

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Acte rendu exécutoire après dépôt

Le Maire.

en sous Préfecture Le 23 . 10 . 23 Et publication ou notification

Du 25 10.23 Nombre conseillers:

27 En exercice: 27

Présents : 21

Votants:

25

N°DEL 2023_06_108_11

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2023

Objet: DECISIONS DU MAIRE Décisions du Maire

Présents:

Bernard JOBERT René CARANDANTE Catherine HURAUT Yves NONJARRET Stéphanie MECHIN Jean-Michel VIGNAT Linda TRIBET Robert DALMASSO Michèle CAPDEVIELLE Gabrielle DALMAS Marie-Paule MAUDUIT

Jacques BUTTARD Pierre MONETON Thierry DOMENACH Laurence GIORGINI Chloé DE BROUWER Adama LACLAVERIE Julie HIVERT Michaël REBOTIER Roger OLIVIER Catherine BRUNETTO

Pouvoirs:

Brigitte RINAUDO PINEAU donne procuration à Catherine HURAUT Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI Marie-Françoise CASADEI donne procuration à Roger OLIVIER Bernard BRUNEL donne procuration à Catherine BRUNETTO

Absents excusés :

Angelo MURA Chantal MALFAIT

<u>Secrétaire de séance</u> :

Madame Linda TRIBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et 23 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 Mai 2020, autorisant le transfert de la totalité des compétences prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2020_04_28_1 du 8 juin 2020 portant modification des attributions générales au Maire,

Considérant qu'en vertu de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et que Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal,

<u>Article 1:</u> Monsieur le Maire présente chacune des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal :

2023_224	224	04/09/2023	Décision portant désignation du cabinet LLC et associés, pour représenter la collectivité dans l'affaire TA TOULON N°2302268-1 – Affaire Madame THILLIER Isabelle
2023_225	225	05/09/2023	N°2302268-1 – Attaire Madathe mississer d'une convention d'occupation Décision portant signature d'une convention d'occupation temporaire à titre onéreux GRAND CAP – LA BUONA CUCINA – prolongation de l'occupation
2023_226	226	06/09/2023	Décision portant signature du contrat avec la societé SCHILLER France S.A.S en vue de l'entretien et de la
2023_227	227	12/09/2023	Décision portant signature d'une convention à occupation temporaire d'un bâtiment sur le site de Cap Lardier Conservatoire du littoral Parc National de Port-Cros
2023_228	228	18/09/2023	Association 301 10M Décision portant signature de la modification n° 2 du marché n° 2022*10*13, intitulé "Rénovation de la piscine municipale de La Croix Valmer, création d'une chaufferie bois, Rénovation du bâtiment vestiaires, création d'un deck à l'emplacement de l'ancien terrain de boules, lot 13 Elévateur PMR", dont le titulaire est la SAS ERMHES
2023_229	229	22/09/2023	Décision portant signature de la convention de service d'études techniques et énergétiques des bâtiments public
2023_230	230	25/09/2023	

2023_231	231	28/09/2023	Décision portant signature de la modification 1 au marché n° 2023*06, intitulé "Travaux de rénovation énergétique de la chaufferie de la Gendarmerie de La Croix Valmer", avec la Société E2S
2023_232	232	04/10/2023	Décision portant signature d'une convention d'occupation temporaire à titre onéreux GRAND CAP – CABANE MED PROLONGATION LOGEMENT N°2207
		05/10/2023	Décision portant fixation des tarifs applicables à la location et aux prélèvements sur caution des appartements GC – Mission Locale et CFA des 3 CAPS
2023_234	234	05/10/2023	Décision portant signature d'une convention d'occupation temporaire à titre onéreux GRAND CAP – BLUEBIKES N°3218
2023_235	235	00/10/2023	Décision portant renouvellement de la ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus, Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Bernard JOBERT. La Secrétaire de séance, Madame Linda TRIBET

Le Maire.

certifie que le présent document, a été affiché en Mairie le,

2 3 061

Le Maire

REÇU EN PREFECTURE

le 23/10/2023

Application agréée É legalite.com 22_DN-083-218300481-20231019-DEL2023_108



REÇU EN PREFECTURE le 23/10/2023

Application agréee E legalite.com 22_DN=033=2183.00481=20231019=DEL2023_108